L’éthique à la carte – Aiguille contaminée

**Article (en anglais) :** [**Aiguille contaminée utilisée pour prélever du sang d'un enfant à un hôpital à St. Catharines**](https://www.stcatharinesstandard.ca/news-story/9230279-contaminated-needle-used-to-draw-blood-from-child-at-st-catharines-hospital/)

**Quelle a été la situation?**

Une préposée aux services de soutien à la personne, qui aidait une infirmière à prélever du sang à un enfant de deux ans dans la salle d’urgence d’un hôpital, s’est piquée le doigt avec l’aiguille. Contrairement à la politique de l’hôpital, la préposée aux services de soutien a passé l’aiguille contaminée à l’infirmière, qui l’a ensuite utilisée pour prélever du sang de l’enfant. La mère de l’enfant et l’infirmière n’étaient pas au courant que la préposée aux services de soutien s’était piquée le doigt avec l’aiguille. Cette dernière a déposé un rapport d’incident suite au prélèvement du sang. Cela a pris 48 heures avant que le rapport ait été traité et que la famille ait été avisée de l’incident.

Qu’est-ce qui a mal tourné?

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Manque de responsabilité professionnelle | Négligence de pratiques sécuritaires | Aucune responsabilisation |

**Utilisation du code de déontologie**

Le [Code de déontologie de la SCSLM](https://www.csmls.org/A-propos-de-nous/Nos-membres/Code-de-deontologie.aspx?lang=fr-CA) vise à définir et à développer les concepts d’éthique intrinsèques contenus dans le [Code de conduite professionnelle de la SCSLM](https://www.csmls.org/About-Us/Our-Members/Code-of-Conduct.aspx?lang=fr-CA), à documenter les attentes à l’égard du comportement éthique de tous les professionnels de laboratoire médical, et à fournir un cadre lors des évaluations professionnelles et des autoévaluations personnelles. Envisagez comment adhérer à ces codes auraient pu empêcher cette situation. Quels autres codes s’y appliquent?

*Code de déontologie*

* 1.3 Reconnaître des situations risquées afin de minimiser les effets nuisibles sur les patients, le personnel et soi-même.
* 1.4 Utiliser les mécanismes professionnels et institutionnels pour intervenir lors de l’observation de pratiques non sécuritaires, incompétentes ou contraires à l’éthique.
* 1.5 Assumer la responsabilité des erreurs commises ou observées et prendre des mesures immédiates afin d’éviter ou de minimiser les effets nuisibles y associés.
* 4.1 Être responsable surtout envers le patient, puis la société et l’environnement, pour assurer l’exercice sécuritaire et légitime ainsi que la durabilité des ressources.

*Code de conduite professionnelle*

* Les professionnels de laboratoire médical doivent assumer la responsabilité de leurs actes professionnels.
* Les professionnels de laboratoire médical doivent pratiquer des méthodes de travail sûres en tout temps afin d’assurer la sécurité des patients et des collègues de travail et la protection de l’environnement.

**Articles pertinents**

[Winnipeg : un employé du laboratoire national potentiellement exposé à l’Ebola](https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/813473/ebola-laboratoire-winnipeg-employe-expose-porcs?depuisRecherche=true)

[Workers may have been exposed to Ebola, HIV and TB at Winnipeg lab, reports reveal](https://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/iteam/microbiology-lab-winnipeg-ebola-hiv-tb-1.3962515)

[New developments in case of nurse who allegedly exposed patients to hepatitis C](https://www.yahoo.com/lifestyle/hospital-sued-nurse-allegedly-exposed-patients-hepatitis-c-171411119.html)

[My medical outlook changed after I jabbed my finger with a needle](https://www.theguardian.com/healthcare-network/2017/sep/07/medical-outlook-changed-jabbed-finger-needle)